

FLASH INFOS

Décembre 2023



Patrick LERMINE, maire

Chères
cresseronnaïses,
chers cresseronnaïses,
chers amis,

J'aimerais commencer par vous souhaiter une très bonne année 2024 et vous présenter tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de bonne santé.

La rentrée scolaire de septembre 2023 recensait 51 élèves répartis en trois classes de trois niveaux avec de faibles effectifs par classe et une nouvelle équipe enseignante dynamique et très professionnelle, Julie, directrice très impliquée dans le fonctionnement de notre école, Juliette, nouvelle aussi en classe maternelle, et Christelle enseignante expérimentée, dans notre école depuis plusieurs années. Dans ces conditions, avec une méthode pédagogique adaptée, l'enseignement prodigué aux élèves est de grande qualité et favorise l'autonomie, l'entraide et un apprentissage facilité des fondamentaux.

La classe à multiniveaux inquiète les parents mais la classe à niveau unique n'est pas une classe à niveaux homogènes avec des enfants nés entre janvier et décembre de la même année civile.

La prochaine rentrée scolaire peut être assurée avec le niveau actuel d'effectif mais nous devons attendre au moins deux ans pour que l'arrivée des nouveaux habitants du lotissement « La Delle du Bellas » ait un impact sur nos effectifs scolaires.

Les travaux de viabilisation des phases 1 et 2 de ce nouveau lotissement ont été terminés dans leur phase provisoire courant novembre et les premiers permis de construire arrivent en mairie. La phase 3 aurait dû démarrer cette fin d'année 2023, mais les conditions climatiques ne l'ont pas permis et seront remis en ce début d'année 2024.

Comme vous avez pu le lire dans les médias, notre communauté de communes a formulé un recours sur les prorogations des 3 permis d'aménager que le promoteur Foncim avait demandés fin 2022. A ce jour, trois communes (Luc-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer et Bernières-sur-Mer) ont aussi déposé un recours. Ces recours ne remettent pas en question les trois permis d'aménager qui ont été signés le 24 et 26 janvier 2020 en toute légalité avant la loi « Climat et Résilience » et dont leur durée de validité incontestable va au-delà des prorogations d'un an demandées.

Ces recours obligent bien entendu la commune à se défendre avec l'aide précieuse de notre avocate. Ces recours ne sont pas bien compris par notre conseil

municipal, conscient que ce lotissement consomme nos droits à urbaniser pour les vingt ans à venir, mais se demande quel est, d'une part, l'intérêt d'une telle démarche et, d'autre part, l'objectif final recherché. En tout état de cause, cet épisode entachera l'esprit communautaire tant invoqué.

Comme vous avez pu le remarquer, nous avons dû, suite à la dernière tempête et aux forts coups de vent successifs, faire à nouveau un entretien important sur des arbres de la commune qui présentaient une menace réelle pour les piétons et la circulation. De même, chez beaucoup d'entre vous des arbres sont tombés, y compris sur les voies communales, ce qui m'amène à vous inviter à entretenir vos arbres et ne pas leur laisser prendre trop de hauteur.

D'autres chantiers vont être lancés début 2024 :

- la requalification des bureaux de l'accueil de la mairie avec isolation thermique, réorganisation de l'espace et modernisation des équipements, qui bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux), et d'une subvention départementale : l'APCR (Aide aux Petites Communes Rurales),

- sur proposition du SDEC (Syndicat Départemental d'Energies du Calvados), un programme de rénovation des plus anciens points lumineux de l'éclairage public va être lancé pour passer en LED 30 lampadaires vieux de 30 ans et plus, générant ainsi des économies en coût d'entretien et d'énergie.

Cette année encore, je félicite et remercie toutes les associations, les artisans et les artistes qui ont répondu présents au marché de Noël le samedi 2 décembre. J'en profite pour féliciter Mathieu Dupuis pour avoir réalisé le plus grand poivrier du monde en bois qui sera inscrit au livre des records du Guinness.

Je remercie la chorale de leur présence ainsi que celle du Père Noël qui avait pu se déplacer pour l'occasion.

Merci également à notre équipe technique communale pour son investissement et sa contribution à la réussite de ce moment convivial.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2024. J'associe à ces vœux bien sûr, les entreprises de notre territoire et l'ensemble du personnel communal.



Patrick LERMINE

Les festivités du côté du CCAS

Samedi 18 novembre a eu lieu le repas de fin d'année des aînés de la commune.

Pas moins de 100 convives se sont réunis pour une journée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Après avoir partagé un bon repas, place à la danse orchestrée par Magie Mélodie !

Nous remercions l'association Loisirs en Fête pour la confection des magnifiques centres de table.



Remise d'une composition florale à la doyenne des convives : Madame Suzanne TAILLEPIED .



Lors du marché de Noël, les enfants âgés de 3 à 11 ans, ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 25 € à utiliser dans le magasin Hyper U de Douvres-la-Délicieuse. L'occasion de se faire un petit plaisir en attendant Noël. Ce bon d'achat était accompagné d'un pochon de friandises élaboré par la boulangerie Esnault-Prat.



À retenir, samedi 16 mars 2024, le CCAS proposera, conjointement avec la commune de Plumetot, un goûter musical animé par Thierry Levavasseur.

... et du côté des associations

Samedi 2 décembre, par un bel après-midi hivernal, vous êtes venus nombreux profiter du marché de Noël. Nous remercions les associations et les artisans d'art pour leur participation à ce moment convivial.

Nous remercions, également, toutes celles et ceux qui ont contribué à sa réussite.



Point informations

Sur le réseau de distribution d'eau potable

Installation d'un surpresseur sur Cresserons

La mise en service progressive du surpresseur situé à côté du château d'eau de Cresserons est prévue pour cette fin d'année.

Sur les travaux de la RD 35

Rue du Bac du Port et rue de la Délivrande

D'importants travaux de remplacement du réseau d'assainissement sur la partie s'étendant de l'entrée de la zone artisanale jusqu'à la route de Lion-sur-Mer sont prévus à compter de la première semaine des vacances de printemps, soit au mois d'avril prochain. Un aménagement de la circulation sera mis en place afin de faciliter le déplacement des riverains.

Mutuelle communale

Conjointement avec la commune de Plumetot, nous avons décidé de faciliter la mise en place d'une complémentaire santé. En partenariat avec AXA, **une réunion publique d'information aura lieu le 30 janvier 2024 à 14h30 à la mairie de Plumetot et à 18h à la mairie de Cresserons.** Cette réunion vise à informer les administrés sur de possibles tarifs préférentiels et sur une couverture de soins adaptés. Il s'agit d'une présentation sans engagement qui permet de faire un point sur vos besoins. Une documentation sera distribuée courant janvier.



... et du côté de Cœur de Nacre

Louez un vélo à assistance électrique!

Tarif exceptionnel de **295 €/an**

Rendez-vous sur www.coeurdenacre-velo.fr

Nouveauté cette année : le service est aussi proposé aux hébergeurs touristiques pour leur permettre d'en faire bénéficier leurs clients séjournant sur le territoire.

Attention : les stocks de vélos sont limités. Si tous les vélos ont été loués, nous vous invitons à adresser un mail à contact@coeurdenacre.fr pour vous inscrire sur liste d'attente pour l'année prochaine.

Covoiturage BlaBlaCar Daily

Cœur de Nacre propose un service de covoiturage domicile-travail / domicile-loisirs, en partenariat avec Blablacar Daily.



Le principe ? Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application BlaBlaCar Daily et ayant pour origine et destination l'une des 12 communes du territoire sont subventionnés par la collectivité, depuis septembre dernier.

Comment en bénéficier ? Pour cela, s'inscrire **sur l'application mobile BlaBlaCar Daily** ou **sur le site www.blablacardaily.com**.

Epicerie Sociale et Solidaire

L'association Cœur de Nacre Entraide accueille chaque semaine 90 familles. En cette fin d'année, l'association a besoin de vous et lance un appel au don. Chaque don permet une déduction d'impôts, jusqu'à 75 % de son montant.

Pour faire un don, contactez la présidente, Madame Marie Drancey-Senitowicz au 06 86 63 98 55.



CÔTÉ MAIRIE



Horaires de l'accueil

Lundi 9h - 12h

Mardi 14h - 18h

Mercredi 9h - 12h

Jeudi 14h - 17h

Vendredi 9h - 12h

Mairie de Cresserons
15 rue de Caen
14440 Cresserons

02 31 37 39 63
mairie@cresserons.fr
www.cresserons.fr



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre page Facebook « Mairie de Cresserons »



Le 7 juin 2024, nous commémorerons à Cresserons le 80^{ème} anniversaire du Débarquement. Une animation est en cours d'élaboration. Nous remercions celles et ceux qui se sont engagés sur le projet scénique.

De nouvelles inscriptions sont encore possibles, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

Elections Européennes Dimanche 09 juin 2024



Lieu de vote : mairie, salle du Conseil

Listes électorales, comment s'inscrire ?

- sur le site www.service-public.fr
- à la mairie

Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans et plus

Tout jeune français doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Cette démarche s'effectue auprès de la mairie ou sur le site service-public.fr en se munissant de sa carte d'identité et du livret de famille.

Le recensement permet d'être convoqué pour la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

